

CHARTRE DEONTOLOGIQUE

Pour nous, Cabinet d'AMPLITUDE, l'essentiel, c'est l'humain.

Cette conviction est au fondement de notre action car :

- *La personne humaine doit toujours être considérée et respectée dans toutes ses dimensions qu'elles soient relationnelles ou intimes, professionnelles ou privées.*
- *La personne humaine, avec son degré d'expérience et son niveau de connaissance, est toujours en capacité de progresser et d'apporter aux autres.*

En conséquence, tous les intervenants du cabinet AMPLITUDE s'engagent à :

- *Agir en interaction avec l'expérience et la pratique de chacun*
- *Porter une attention permanente aux rythmes des participants et à leurs attentes*
- *Développer des propos qui favorisent l'ajustement des uns et des autres à la progression du groupe sans juger ni disqualifier quiconque*
- *Garantir l'écoute de tous*
- *Mettre en œuvre un dynamique relationnelle constructive afin de rebondir positivement dans l'implication professionnelle*
- *Prendre en compte le contexte institutionnel général et particulier des participants*
- *Respecter les attentes du client et son cadre institutionnel*
- *Toujours évaluer leurs actions de formation en s'appuyant avant tout sur l'expression libre des participants*
- *Remettre en question leurs propres processus d'intervention pour répondre au mieux à la demande*
- *Rendre compte précisément de l'action menée auprès du client*
- *Respecter la confidentialité de toutes les informations recueillies au cours de leurs prestations, directement ou indirectement*
- *Entretenir avec le client une relation durable si celui-ci ne s'y oppose pas*
- *Communiquer de façon transparente et sincère sur les actions menées, tout en demeurant dans le cadre de confidentialité ci-dessus exprimé*

Afin de contribuer au développement des capacités de chacun à comprendre les situations, innover face aux défis, se motiver devant les enjeux et adhérer aux nouveaux projets

Car l'essentiel, c'est l'humain !